

FAITS DIVERS

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Cycliste contre voiture : un blessé léger

Hier vers 16 h 15, un cycliste qui circulait rue des Écoles à Soultz-sous-Forêts, a rencontré un problème de chaîne sur son

vélo. Alors qu'il baissait la tête pour voir ce qu'il se passait, il a heurté un véhicule en stationnement. Les pompiers et les gendarmes de la brigade de Soultz étaient sur place. Le cycliste, âgé de 37 ans, légèrement blessé, a été transporté au centre hospitalier intercommunal de la Lauter à Wissembourg.

EN IMAGE

HAGUENAU

La foire d'automne attire les consommateurs



Hier au centre-ville de Haguenau, la foire de la Saint-Michel a bénéficié d'une météo propice. Le public était nombreux à écumer les étals. PHOTO DNA - FRANCK ROBI

DRUSENHEIM

Vernissage des œuvres de Christian Sida au Pôle culturel



Un aperçu de quelques œuvres exposées. PHOTO DNA

Lors du messti de Drusenheim, le public a déjà pu découvrir la nouvelle et première exposition de la saison culturelle 2017-2018. Il s'agit des œuvres de Christian Sida, peintre roumain francophile et l'un des « grands » d'Europe centrale.

Le vernissage n'a eu lieu que mardi le 26 septembre, en présence d'élus locaux et de Germain Roesz, avec qui le Pôle culturel collabore depuis plusieurs années et notamment pour le récent « Plakat Wand Kunst », encore présent en extérieur pour les derniers jours.

C'est à un « voyage en couleurs » que le public est convié à travers une quarantaine d'œuvres, aux titres aussi divers que *Satyricon*, *La femme grenade* ou *Moi, nu à Guéthary*. Michel Klein, adjoint au maire à la culture, a détaillé le fil conducteur de l'année, à savoir les couleurs ou le bleu

Paso, le Vert Demain et de nouvelles nuances de Plakat Wand Kunst avec en intérieur des œuvres dans la tradition du tondo (*) auront une place de choix.

La directrice Anne-France Boissenin a présenté un peu davantage l'artiste qui honore Drusenheim pour sa première grande exposition en Alsace et dont l'œuvre oscille entre abstraction et figuration. « J'ai envie de colorer sans aucune limite. La couleur est congénitale au langage du dessin », a-t-il coutume de dire. Lors du verre de l'amitié, chacun a pu converser librement avec l'artiste.

► Exposition (entrée libre) JUSQU'AU SAMEDI 21 OCTOBRE inclus.

► (*) tondo - profil, généralement sculpté en faible relief, mais qui peut aussi être peint, réalisé sur un support de format rond ou à l'intérieur d'un disque, et non en rectangle comme il est plus courant.

HAGUENAU Domaine Saint-Gérard

Une fin douloureuse

La démolition du domaine Saint-Gérard, à Haguenau, prévue mi-août, est entrée dans sa phase concrète lundi. L'église a subi les premiers assauts des croqueuses.

Le domaine Saint-Gérard n'aura eu que quelques semaines de sursis. La démolition, prévue mi-août, est entrée dans sa phase concrète lundi matin. Les croqueuses se sont déjà attaquées à l'église, lui arrachant le visage et les oreilles. Hier en fin d'après-midi, le trou béant dans l'imposante bâtisse suscitait la curiosité, voire la désolation des passants, tristes de voir ce patrimoine s'effacer lentement du paysage.

D'abord lieu de retraite spirituelle puis d'accueil de personnes âgées et handicapées, la Maison Saint-Gérard et ses 139 logements, propriété de la Congrégation des frères rédemptoristes, a définitivement fermé ses portes en 2010 faute de reprenneur. L'église attenante était fermée depuis sa désaffectation au culte en 2006.

Le domaine d'1,8 hectare a été vendu il y a deux ans par l'association immobilière de Haguenau de la congrégation au promoteur immobilier Cogedim. Il accueillera d'ici 2019, une résidence standing de 139 loge-



L'église, visiblement en bon état, du moins à l'intérieur, disparaîtra du paysage d'ici quelques jours. PHOTO DNA - F. K.

ments. Une hérésie pour certains habitants du quartier. L'un d'eux, Geoffrey Juchs, s'était ému de la mort annoncée du domaine dans plusieurs courriers parus dans notre édition cet été. Invoquant notamment son inscription à l'inventaire général du patrimoine culturel et des vices de procédures, il avait demandé à la municipalité de Hague-

naud de prendre un arrêté annulant le projet. Trop tard. Les recours devaient intervenir dans les deux mois suivant l'autorisation du permis de démolir délivré par la Ville le 1^{er} juillet 2015.

« C'est horrible »

« Jusqu'au bout on pensait que ça n'aurait pas lieu, on gardait espoir, lâche, émue, Brigitte, 58

ans, appareil photo en main. « Mon frère s'est marié ici, ma nièce a été baptisée ici et mes deux tantes ont passé trois semaines dans cette maison. Elles y étaient bien... », se souvient-elle. Martine, elle, est venue de Brumath pour voir et photographier une dernière fois l'édifice dans lequel elle a passé « toute sa jeunesse ». « Je chantais dans une chorale, je participais à des activités... C'est horrible, lorsque j'ai appris la nouvelle, j'ai pleuré », confie-t-elle, les yeux rougis. « Était-on vraiment obligé de démolir cette maison ? Pourquoi la mairie n'a-t-elle pas soutenu, à l'époque, le projet de maison de retraite ? D'autant qu'il manque des places à Haguenau ! » Les travaux de démolition devraient durer entre deux et trois mois. La résidence flamboyante « Cœur boisé » commencera ensuite tout doucement à sortir de terre. Les premiers logements devraient être livrés au deuxième trimestre 2019 et le tout fin 2019. ■

E. S.

DIEFFENBACH-LÈS-WOERTH Signature d'une convention

La Fondation du patrimoine au chevet de l'église

Vendredi 29 septembre a eu lieu à la mairie de Dieffenbach-lès-Woerth la signature d'une convention entre la municipalité et la Fondation du patrimoine en vue du financement des travaux de rénovation de l'église du village.

L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH de Dieffenbach-lès-Woerth a été bâtie en 1833 par l'architecte Louis Martin Zégowitz sur l'emplacement d'une ancienne église. De style néoroman, elle est composée d'une nef de 17 mètres de long et 10 de large, plafonnée à 9 mètres de hauteur.

Le chœur, qui contient des peintures datées de 1920, œuvres de Feurer et Bartling de Haguenau, est organisé en trois parties, avec une annexe de chaque côté — celle de gauche servant de sacristie. Le maître-autel et les autels latéraux forment un ensemble en chêne sculpté, et l'orgue de 18 registres à transmission pneumatique de style néoclassique de Joseph Rinckenbach a été construit en 1913. Le clocher-porche en pierre de taille date de 1893 ; sa flèche à huit pans culmine à 32 mètres et abrite un beffroi en chêne qui supporte quatre cloches.

Une réhabilitation urgente

Le vénérable édifice commençant à accuser le poids des ans, il est urgent d'entamer une réhabilitation totale et une mise aux normes de l'extérieur du bâtiment, a souligné Arnold Haibach, architecte à Niederbronn-les-Bains. La pointe du clocher, les couvertures en ardoise et en tuiles plates comme celles en cuivre seront remplacées. Les pierres de taille du clocher-porche et du cadran de l'horloge Schwilligü, entre autres, seront nettoyées, jointées et remplacées si nécessaire. Le ravalement des fa-

çades sera entièrement refait avec des produits minéraux. Les évacuations de l'eau de pluie seront en cuivre, ce qui augmentera la valeur patrimoniale du bâtiment. Globalement, la restauration permettra une conservation durable du lieu de culte et des richesses intérieures qu'il abrite.

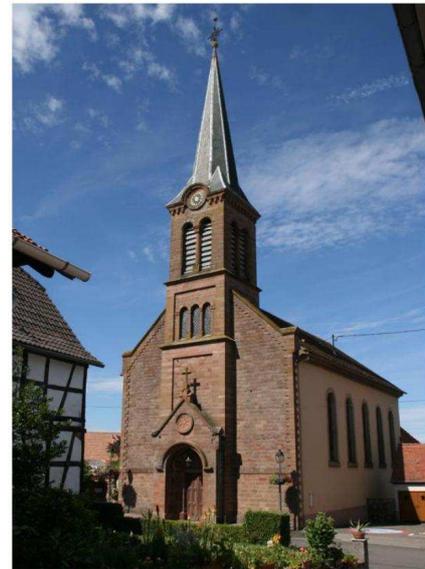
Un projet chiffré à 200 000 euros hors taxes

La convention signée vendredi dernier par le maire de Dieffenbach-lès-Woerth Alphonse Atzenhoffer et le délégué technique de la délégation Alsace de la Fondation du patrimoine Jean-Louis Eschenlauer a pour but de donner de la notoriété à l'initiative, et de fédérer la communauté autour de ce projet chiffré à 200 000 euros hors taxes. 37 % de cette somme seront financés dans le cadre du premier contrat du territoire signé avec le président du conseil général d'alors Guy-Dominique Kennel. Le projet bénéficie également d'un apport de 18 000 euros provenant de la réserve parlementaire du député Frédéric Reiss, et de 3 000 euros du conseil de fabrique. Pour le reste a été lancée une campagne de financement participatif, afin de mobiliser le mécénat populaire et d'entreprises. La souscription permet d'obtenir des avantages fiscaux allant de 60 à 75 % dans le cadre des impôts sur le revenu, sur les sociétés et la fortune. ■

AL. R.

► Le bulletin de souscription est disponible à la mairie de Dieffenbach et sera envoyé sur simple demande au 03 88 09 32 72.

Les dons peuvent être envoyés par chèque à la Fondation du patrimoine - Délégation Alsace, 9 place Kléber, 67 000 Strasbourg, ou effectués en ligne sur www.fondation-patrimoine.org/53000



La convention a été signée par le délégué technique de la délégation Alsace de la Fondation du Patrimoine Jean-Louis Eschenlauer et le maire de Dieffenbach Alphonse Atzenhoffer, en présence notamment du sénateur Guy-Dominique Kennel (de gauche à droite). L'église Saint-Joseph va faire l'objet d'une réhabilitation extérieure complète. PHOTO DNA ET DOC. REMIS